

Montréal, 17 mars 2021



Mme Nicole Brodeur
Présidente de la commission
Campus de la montagne de l'Université de Montréal
Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

Objet : Consultation publique de l'OCPM – Plan directeur du campus de la montagne

Madame,

Nous saluons l'initiative de l'Université de Montréal d'augmenter la superficie destinée aux piétons et aux cyclistes dans le plan directeur du campus de la montagne.

La mise en place de cette vision d'augmenter la part du transport actif nous apparaît prometteuse. Vous trouverez ci-joint nos commentaires et nos recommandations du plan directeur fait par l'Université de Montréal pour le campus de la montagne.

Transformation des espaces publics situés en face des entrées des immeubles

L'organisme Ski de fond Montréal (SFM) est favorable à la conversion des espaces actuellement réservés aux véhicules en face des bâtiments du pavillon Roger Gaudry en une promenade où le piéton, qu'il soit étudiant, citoyen ou touriste, circulera dans un milieu valorisant la marche et les autres moyens de transport actif.

Création d'un *axe de vie*

Les modifications proposées pour permettre une création d'un *axe de vie* en direction est-ouest avec le chemin de la Tour ainsi qu'avec le réaménagement du chemin de la Rampe en direction nord-sud suit le nouveau courant des principes d'aménagement privilégiant les piétons. De plus, ces aménagements favoriseront l'accès au campus de la montagne à toute la communauté environnante.

Prévoir une utilisation hivernale des lieux extérieurs

Nous constatons que lors de la conception des projets d'équipements urbains ou de loisirs, les propriétaires et leurs consultants évacuent habituellement la saison hivernale. Or, Montréal est une ville nordique. Les aménagements auraient avantage à prendre en considération les caractéristiques, les contraintes et les opportunités offertes par la saison froide. Le froid, l'humidité, les corridors de vent, les plaques de glace et les bancs de neige peuvent rendre l'environnement hostile. En contrepartie, l'hiver offre de multiples activités de glisse, des paysages emblématiques, des occasions de modeler l'environnement, une luminosité et des sonorités uniques.

Nous souhaitons que le plan directeur d'aménagement fasse preuve d'une plus grande sensibilité aux opportunités hivernales. L'hiver est une saison que nous pouvons apprécier lorsque les enjeux propres à l'hiver sont considérés dans les aménagements et le design.

Nous avons été encouragés de lire dans le plan directeur qu'il y a une volonté d'offrir des aménagements permettant la pratique d'activités extérieures en toute saison y compris l'hiver. Il s'agit d'une innovation exemplaire.

Ainsi, il est indiqué à la page 55 du plan directeur :

- « · Offrir une expérience paysagère de qualité à travers des aménagements confortables et conviviaux en toute saison;
- Maximiser le verdissement afin de réduire les îlots de chaleur;
- Mitiger les stationnements et dégager les entrées des bâtiments afin de créer des parvis accueillants;
- Offrir des aménagements permettant de pratiquer des activités hivernales extérieures. »



À la page 64 du plan directeur, il est indiqué :

« Conformément aux principes directeurs généraux précédemment énoncés, le présent plan directeur d'aménagement propose une variété d'espaces multifonctionnels et conviviaux, agréables et bien localisés dans le campus (espaces verts, espaces de rassemblement extérieurs, espaces extérieurs dédiés à la pratique sportive en toute saison y compris l'hiver, espaces proto-colaires et espaces événementiels). »

Considérant ces énoncés du plan directeur, l'organisme Ski de fond Montréal propose de consacrer une partie des espaces publics en période hivernale pour la pratique du ski de fond, de la raquette ou de la marche.

Vous trouverez dans le diaporama ci-joint une série de cartes, de coupes transversales de chemins et de photos expliquant nos propositions afin de mettre l'hiver à l'honneur.

Nous saisissons l'occasion de souligner que les halls d'entrée de plusieurs bâtiments universitaires pourraient servir à accueillir les citoyens qui veulent faire du ski de fond sur le campus de la montagne la fin de semaine. Ces halls sont souvent d'une grande superficie, munie de toilettes et sont universellement accessibles. Ces bâtiments sont peu occupés les fins de semaine. La création d'un vestiaire temporaire mise en place chaque fin de semaine est donc relativement aisée à faire.

Proposition d'un pôle hivernal de plein air

La partie du campus situé au nord de l'école Polytechnique est majoritairement boisée et comporte un dénivelé intéressant pour les skieurs. Ce secteur du campus de la montagne convient bien à l'implantation d'un centre de plein air hivernal basé principalement sur le ski de fond, la raquette et la marche. Nous croyons que le hall d'entrée du pavillon P.-Lassonde et C. McKay-Lassonde s'y prêteraient relativement facilement à devenir un chalet d'accueil pour les skieurs chaque fin de semaine.

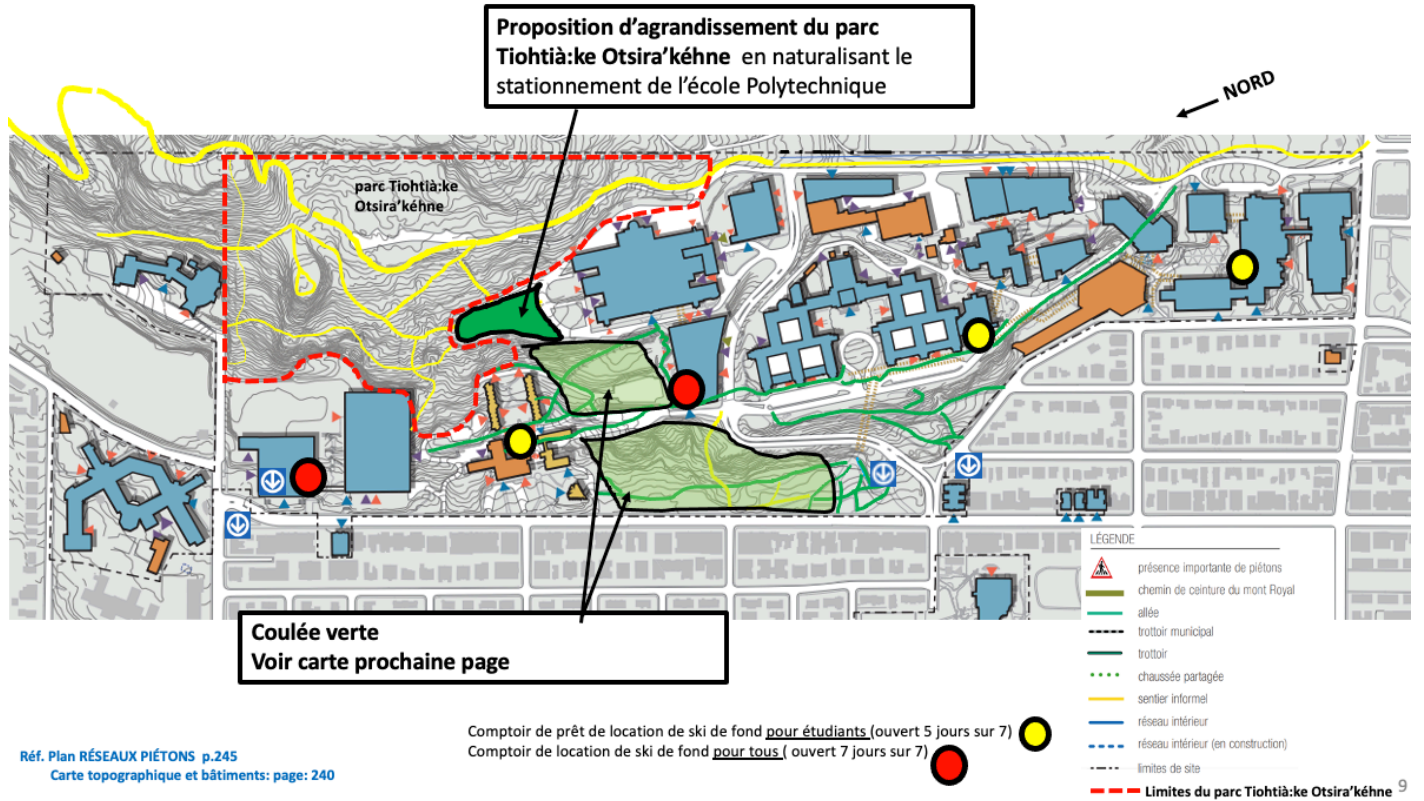
Espaces à renaturaliser

Selon le plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) veut augmenter la superficie du territoire réservé aux milieux naturels. Considérant le déficit en espaces verts et par conséquent un manque d'espaces convenables pour la pratique du plein air au cœur de l'île de Montréal, nous proposons que l'Université de Montréal convertisse le stationnement de l'école Polytechnique en un espace vert et que ce nouvel espace soit intégré au parc Tiohtià:ke Otsira'kéhne. Ce stationnement est situé directement au nord de l'école Polytechnique.

Voir croquis 1 de la page suivante.



Croquis 1 : Espace à renaturaliser



Réf. Plan RÉSEAUX PIÉTONS p.245
Carte topographique et bâtiments: page: 240

Notes

Le taux actuel d'espace vert est d'environ **10%**

Selon le PMAD, le ratio visé en espace vert est de 17%.

Référence du ratio des espaces verts protégés

« Actuellement, la superficie d'aires protégées dans le Grand Montréal atteint 10 %, ce qui est encore très loin de l'objectif de 17 % fixé par le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). »

– Valérie Plante, mairesse de Montréal et présidente de la Communauté métropolitaine de Montréal.

<https://cmm.qc.ca/communiques/protection-des-milieux-naturels-la-cmm-demande-de-nouveaux-pouvoirs-pour-atteindre-les-objectifs-du-pmad/>

À propos de l'organisme Ski de fond Montréal

L'organisme Ski de fond Montréal regroupe des Montréalais qui pratiquent le ski de fond en milieu urbain. Les membres sont autant des skieurs récréatifs que des skieurs compétitifs de tous les niveaux. À chaque hiver, Ski de fond Montréal initie plus de 2000 jeunes Montréalais au plaisir de la glisse.

Recommandations

Nous recommandons :

- La création d'un pôle de plein air hivernal situé au nord du bâtiment de l'école Polytechnique construit en 1955. Ce pôle de plein air aura comme principal équipement un réseau de ski de fond permettant autant aux skieurs débutants qu'aux skieurs de niveau avancé de pratiquer un sport hivernal qui est présent sur la montagne depuis 1890. De plus, ce réseau de ski de fond permettra à la jeune équipe de ski de fond de l'Université de Montréal de s'entraîner sur leur campus et d'organiser des événements de ski de fond. Notez que les universités Laval, Bishop et Mc Gill ont également leur équipe de ski de fond.



- L'utilisation du hall d'entrée de l'école Polytechnique pour accueillir les skieurs les fins de semaine. La proximité de l'école Polytechnique du pôle hivernal de plein air proposé avec ses nombreuses aires communes telles que la cafétéria et le hall d'entrée spacieux et peu utilisés la fin de semaine faciliteront beaucoup l'accès aux étudiants et aux citoyens à l'utilisation du pôle de plein air hivernal proposé.

- L'aménagement de diverses pistes de ski de fond de difficultés variées.

- La création de quatre nouveaux comptoirs de prêts et de location d'équipement de ski de fond pour la clientèle universitaire. Bien que le centre sportif, CEPSUM, ait un comptoir de prêt

d'équipement, nous croyons qu'il faut avoir plusieurs comptoirs de prêt d'équipement de ski de fond près des salles de cours des étudiants afin qu'ils puissent faire du ski ou de la raquette durant leurs temps libres.

- Que l'Université de Montréal convertisse le stationnement de l'école Polytechnique en un espace vert et que cet espace soit intégré au parc Tiohtià:ke Otsira'kéhne.
- Qu'une entente entre l'Université et les propriétaires des cimetières soit conclue en vue de lier le réseau de sentiers de ski de fond de l'Université avec celui du parc du Mont-Royal. Il existe des accès durant la saison estivale, nous proposons qu'il y ait des accès aussi durant l'hiver.



- Que le nouveau pavillon situé sur le toit du stationnement Louis-Colin soit utilisable durant les 4 saisons.

Conclusions

L'Université de Montréal a fait des efforts remarquables pour construire ses bâtiments sportifs et se prépare à investir davantage pour les mettre à niveau.

Nous rappelons l'importance de soutenir le ski de fond; une activité sportive d'hiver qui se pratique dehors avec peu d'investissements en bâtiments. Ces dernières années, on constate un engouement de la population pour le ski de fond. La Ville de Montréal estime qu'il y a plus de 200 000 skieurs sur son territoire.

La mise en place d'un pôle de plein air hivernal favorable au ski de fond permettra aux 65 000 étudiants de l'université, aux résidents habitant les quartiers environnants, aux citoyens de tout âge, de toute origine et avec un handicap d'apprivoiser la saison hivernale. Quarante pour cent des Montréalais sont issus de l'immigration. L'hiver est une saison qu'il est possible d'apprécier lorsqu'on a appris à se tenir au chaud et à pratiquer des activités extérieures comme le ski de fond, la marche hivernale et la raquette.



Dans l'esprit de favoriser un mode de vie physiquement actif pour les Montréalais, nous formulons le souhait que le plan directeur du campus de la Montagne inclue la mise en place d'un pôle de plein air hivernal favorisant la pratique du ski de fond.

Le développement d'infrastructures pour la pratique d'activités sportives hivernales permettra à Montréal de mieux assumer sa nordicité et de se démarquer sur la scène internationale. Tout comme les images de rues enneigées, le ski de fond en milieu urbain peut contribuer à la signature de Montréal en plus de contribuer à sa qualité de vie.

Préparée par :

Stéphane Mélançon,
administrateur de Ski de fond Montréal

smelancon@skidefondmontreal.ca

www.skidefondmontreal.ca

Références :

VIVRE EN VILLE (2018). *Ville d'hiver: principes et stratégies d'aménagement hivernal du réseau actif d'espaces publics montréalais*, 56 p. (coll. Vers des collectivités viables) [vivreenville.org].
<https://vivreenville.org/media/792041/Villedhiver.pdf>

VILLE DE MONTRÉAL (2018). *Plan directeur du sport et du plein air urbains*, 133 p. (Ville de Montréal, Service des communications (02-18) 19706) [ville.montreal.qc.ca/sports].
<https://www.realisonsmtl.ca/5345/widgets/22375/documents/9448>

<https://www.facebook.com/skidefond.udm>

